

Dictionnaire des écoliers

UNE ACTION DU PLAN DE PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME

Le *Dictionnaire des écoliers* a été rédigé par des enfants de quelque **3 000 classes volontaires** des écoles maternelles et élémentaires au cours de l'année 2010-2011. Il comporte plus de **17 000 mots** et permet une découverte ludique du vocabulaire. L'objectif ? Prévenir l'illettrisme en éveillant le goût pour le langage et en initiant au plaisir de la lecture.

Dès l'école maternelle, la prévention de l'illettrisme est une préoccupation majeure de l'éducation nationale. C'est l'âge où les enfants s'approprient le langage et découvrent l'écrit. Le renforcement de l'enseignement du vocabulaire constitue un élément clé du plan de lutte contre l'illettrisme lancé en 2010. Projet national, l'élaboration collective du *Dictionnaire des écoliers* est fondée sur une approche pédagogique innovante.

Un outil pédagogique souple et adapté

En jouant aux lexicographes, guidés par leurs maîtres, les élèves se familiarisent avec l'univers des mots. Chacune des classes participant au projet travaille sur dix à douze mots choisis parmi une liste préétablie.

Selon le niveau, les élèves effectuent une tâche différente :

- en maternelle, ils définissent le mot en une ou deux phrases, puis le réemploient ;
- en CP ou en CE1, ils complètent généralement leur définition par un synonyme et un antonyme, un mot de la même famille, et précisent le genre et la nature du mot ;
- en CE2, CM1 et CM2, ils peuvent proposer leurs propres mots, en particulier des noms propres.

Un dictionnaire accessible à tous

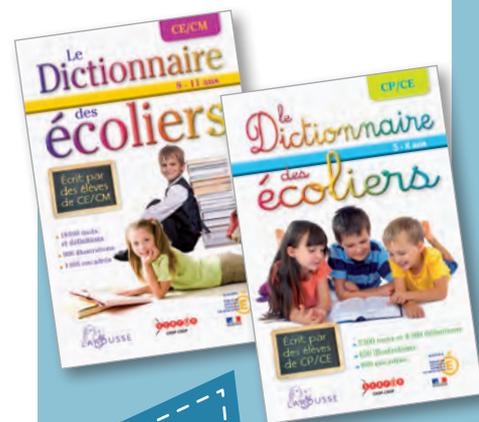
Le dictionnaire 2010-2011 est disponible en ligne depuis juin 2011. Aux définitions et aux exemples se mêlent des illustrations, des jeux et des poèmes.

Une version papier du dictionnaire en deux volumes (CP-CE et CE-CM), co-éditée par le CNDP et Larousse, est également disponible dans le réseau Scérén (CNDP-CRDP) et en librairie depuis le 28 septembre 2011.

Cette opération, fruit de l'imagination et du travail de milliers d'élèves et de leurs maîtres, est renouvelée en 2011-2012. Les classes volontaires peuvent s'inscrire pour enrichir cette œuvre.

Pour en savoir plus :

www.education.gouv.fr/dictionnaire-des-ecoliers



Exemple de définition : **magicien**

Grande section :

Le magicien fait des tours de magie avec sa baguette. Il fait apparaître et disparaître plein de choses, comme des lapins et des oiseaux. Il est souvent habillé en noir avec un chapeau et une cape.

CP - CE1 :

C'est un monsieur qui fait de la magie avec une baguette magique.

CE2 - CM1 - CM2 :

Le métier du magicien consiste à faire des tours de magie ■

